

BIOPÉRA

Un futur pour l'opéra ?

Acte III : Impulser, des propositions pour aller de l'avant

Cette troisième partie va essayer de mettre en évidence différents niveaux de modifications nécessaires, souhaitables, mais toujours avec le souci de maintenir la magie du spectacle.

Devenir un Opéra Bio, cela suppose...

1. Au niveau structurel

1.1. Environnement

◆ Une écoconditionnalité des subventions

Chaque établissement recevant des subventions devrait avoir l'obligation de s'engager dans une démarche Responsabilité sociétale des organisations (R.S.O.) ou équivalente (5). Cela implique de s'appuyer sur des critères vérifiables par tous les acteurs. Cette écoconditionnalité des subventions doit être un moyen non seulement de réduire les émissions de CO₂ mais aussi de prendre en compte les disparités au sein de l'opéra (hommes/femmes par exemple). Cela impose d'avoir un outil qui mesure l'impact de toutes les activités de l'Opéra. Enfin, un tel dispositif impliquera de nommer un responsable ou référent R.S.E./R.S.O. au sein de l'institution (6).

(5) La responsabilité sociétale des entreprises ou des organisations (R.S.E./R.S.O.), indique la prise en compte par les entreprises, sur base volontaire ou juridique, des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques de leurs activités. Il n'y a pour le moment aucune loi ou décret qui la rende obligatoire. Cependant pour certaines entreprises, des lois et décrets rendent déjà obligatoire la production et la diffusion de rapports sur leurs impacts environnementaux et sociaux sur la planète. On retrouve l'esprit dans la loi PACTE qui rend obligatoire pour toutes les entreprises la prise en « considération des enjeux sociétaux et environnementaux de son activité » (article 1833 du Code civil).

(6) La nomination d'un responsable plus spécifiquement dédié au développement durable peut être considérée.

Postlude

2030, l'ère des calculateurs d'empreinte carbone. Face au défi climatique, chaque tonne de CO₂ compte et les gouvernements légifèrent drastiquement à travers le monde. Comme tout à chacun, l'opéra fait sa part et a réussi à diviser par 5 ses émissions de gaz à effet de serre tout en préservant l'emploi, la créativité et son rayonnement.

Il n'y a pas eu de solutions simples, chaque structure ne bénéficiant pas des mêmes ressources ni du même modèle pour s'affranchir de toutes les limites mais ils sont nombreux à se battre par devoir d'exemplarité.

Avec l'aide d'organismes tels que le Shift Project, l'Association Arviva (29) et les différents ministères, certains ont vingt ans d'avance sur les accords de Paris. Ces actes courageux permettent à toute la filière d'agir dans les bons ordres de grandeur et deviennent des sources d'initiatives inspirantes pour la société.

Pour les artistes il n'est jamais facile de s'engager, rester neutre facilite la projection du spectateur. Mais avons-nous le choix? Quelle planète laisserons-nous à nos enfants et quels enfants laisserons-nous à cette planète ? (30)

L'histoire de l'art jugera le défi des années 2020-2050 dans son ensemble. Peut-être parlerons-nous d'une période dédiée à l'Artivisme, celle d'une Génération BIOpéra.

(29) ARVIVA est une association qui a pour vocation d'interroger les pratiques quotidiennes des métiers du spectacle vivant afin d'identifier des alternatives durables pour réduire l'impact environnemental de ce secteur, en incluant tous les maillons de la chaîne, de la création, à la production et à la diffusion en passant par la communication. <https://arviva.org>

(30) Comme s'en émeuvent aussi bien le penseur Pierre Rhabi fondateur du mouvement Colibris que l'activiste Camille Étienne auteure du plaidoyer « réveillons-nous ».